

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

ODDO BHF Objectifs Revenus, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM ») (ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Action ODDO BHF Objectifs Revenus CI-EUR : LU1493433699

am.oddo-bhf.com

Appelez le +33 (0)1 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 10/07/2025

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

### TYPE

ODDO BHF Objectifs Revenus est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV.

Le Conseil d'administration peut proposer à une Assemblée extraordinaire de liquider la SICAV, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des actionnaires.

### DURÉE

ODDO BHF Objectifs Revenus a été créé le 15 décembre 2016 pour une durée indéterminée.

### OBJECTIFS

L'objectif d'investissement du Compartiment est d'obtenir une progression de son actif à moyen et long terme et, sauf pour les actions de capitalisation, de procéder à des distributions régulières selon une fréquence comprise entre 4 à 8 fois par an.

L'objectif de rentabilité du Compartiment est de procurer un rendement annuel supérieur à l'indice €STR, majoré de 15 bp et diminué des frais de gestion, en supposant que les dividendes distribués par le Compartiment sont réinvestis par les actionnaires.

L'indicateur de référence du Compartiment est l'€STR.

Le Compartiment pourra être investi jusqu'à 70% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA monétaires français et/ou européens. Le Compartiment pourra également investir dans des instruments du marché monétaire à taux fixe ou variable, tels que des obligations émises par des Etats ou des entreprises publiques et privées de notation comprise entre A et AAA (Agence de notation S&P ou équivalent). Dans la limite de 5% de son actif net, le Compartiment pourra détenir des titres de notation minimale BBB. Le Compartiment investira au moins 30% de son actif net dans des actions ou parts d'OPCVM ou de FIA français ou européens investissant eux-mêmes dans des obligations, avec une exposition maximale de 10% aux instruments à haut rendement (« high yield »).

Le Compartiment pourra être investi majoritairement en OPCVM ou OPC gérés par ODDO BHF Asset Management SAS. L'investissement dans ces OPCVM ou OPC sera compatible avec la stratégie d'investissement du Compartiment.

Le niveau maximal des commissions de gestion qui peuvent être facturées à la fois au Compartiment et aux autres OPCVM / OPC dans lesquels le Compartiment entend investir est de 1%. Le Compartiment n'investira pas dans des ABS.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Compartiment pourra également investir dans des dépôts auprès d'établissements ayant leur siège dans un Etat Membre de l'Union Européenne.

Dans le but d'optimiser à l'avenir la gestion du Compartiment, la Société de Gestion se réserve le droit de recourir à d'autres instruments pour atteindre l'objectif d'investissement, y compris les prises en pension de titres et autres dérivés (contrat de futures, options, swaps...) à titre accessoire. L'exposition maximale au risque des instruments financiers dérivés n'excède pas la valeur nette totale de son portefeuille. Ces contrats seront effectués avec des contreparties soumises à une surveillance prudentielle et appartenant aux catégories agréées par la CSSF.

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées par l'agent de transfert (Caceis Bank, Luxembourg Branch), chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative, jusqu'à 12h00, heure du Luxembourg, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

L'action CI-EUR capitalise ses revenus, sur décision annuelle du conseil d'administration.

### INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Compartiment est réservé aux investisseurs institutionnels, notamment les compagnies d'assurance offrant des contrats d'assurance-vie qui recherchent une exposition aux marchés monétaires européens tout en ayant la possibilité, sauf pour les actions de capitalisation, de recevoir plusieurs distributions par an.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 6 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

#### Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

Risque de crédit: il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 6 mois

Investissement: 10 000 €

| Scénarios     |  | Si vous sortez après 6 mois |
|---------------|--|-----------------------------|
| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement |                             |
| Tension       | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts   | 9 600 €                     |
|               | Rendement annuel moyen   | -4,0 %                      |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts   | 9 600 €                     |
|               | Rendement moyen  | -4,0 %                      |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts   | 9 750 €                     |
|               | Rendement moyen  | -2,5 %                      |
| Favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts   | 10 010 €                    |
|               | Rendement moyen  | 0,1 %                       |

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2021 et 06/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 12/2020 et 06/2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2023 et 12/2023.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

#### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

| Scénarios             |  | Si vous sortez après 6 mois |
|-----------------------|--|-----------------------------|
| Coûts totaux          |  | 243 €                       |
| Incidences des coûts* |  | 2,4 %                       |

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,4 % avant déduction des coûts et de -2,0 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.



| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |  | Si vous sortez après: 6 mois |
|---|--|------------------------------|
| Coûts d'entrée  | Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 2,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.   | Jusqu'à 200 €                |
| Coûts de sortie   | Aucun coût de sortie n'est prélevé.  | Jusqu'à 0 €                  |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année]                          |  |                              |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 39 €                         |
| Coûts de transaction  | 0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.   | 4 €                          |
| Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions               |  |                              |
| Commissions liées aux résultats                                   | L'incidence des commissions liées aux résultats.<br>Aucune commission liée aux résultats n'existe pour cette action.   | 0 €                          |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

### Période de détention recommandée minimale requise: sur 6 mois

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées par l'agent de transfert (Caceis Bank, Luxembourg Branch), chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative, jusqu'à 12h00, heure du Luxembourg, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : [service\\_client@oddo-bhf.com](mailto:service_client@oddo-bhf.com). La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com).

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Le Compartiment est classifié article 6 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com).

Lorsque le Compartiment est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com).